

INFORMATION À LA POPULATION

Publication communale du 12 octobre 2026

Une belle journée pour les aînés de Courtedoux

Le 8 septembre dernier, les aînés de Courtedoux ont participé à leur traditionnelle sortie annuelle, organisée par la Commission des réjouissances composée de Jélica Aubry, Fabian Zürcher, Emma Cerf, Chloé Weber et Cécile Fleury.

Accompagnés de Rolf Stebler, chauffeur et humoriste du jour, **les 44 participants** ont pris la direction de Chiètres pour découvrir le Papiliorama et admirer ses magnifiques papillons. Après un excellent repas au bord du lac de Neuchâtel, la journée s'est poursuivie par une visite de la ville à bord du petit train touristique, sous un beau soleil estival.

Sur le chemin du retour, une dernière pause à Courtedoux autour d'un petit verre a permis de terminer cette belle journée dans la convivialité et la bonne humeur.

Un moment particulier a également marqué cette sortie : **Monsieur Jean Kläy** a participé cette année à sa 31ème sortie des aînés, ayant pris part à toutes celles organisées par la commune !

La journée a réuni 44 aînés, accompagnés par un membre du Conseil ecclésiastique, deux employées communales, deux membres de la Commission des réjouissances ainsi qu'une conseillère communale.



Mise au concours pré-apprenti/e

La Commune mixte de Courtedoux met au concours une place de **pré-apprenti/e** agent/e de voirie pour **une durée d'une année**.

Le contrat débutera **le 1^{er} août 2027 et se terminera le 31 juillet 2028**. Cette formation permet de découvrir le métier d'agent de voirie et de développer une première expérience professionnelle au sein de la commune.

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leur dossier complet de candidature, **comportant une lettre de motivation, un curriculum vitae ainsi qu'une copie des derniers bulletins scolaires**, à l'adresse aureline.meyer@courtedoux.ch

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de contacter M. Cyril Guenin par courriel à cyril.guenin@courtedoux.ch ou par téléphone au 078 714 20 79.

Le délai de postulation est **fixé au 1^{er} février 2027**.

Mise au concours stagiaire

La Commune de Courtedoux met au concours une place de stagiaire MPC (3+1 ou 2+1) pour **une durée d'une année**.

Le stage débutera **le 1^{er} août 2027 et prendra fin le 31 juillet 2028**. Cette expérience permettra à la personne retenue de mettre en pratique ses connaissances et de découvrir concrètement le fonctionnement d'une administration communale.

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leur dossier complet de candidature, **comportant une lettre de motivation, un curriculum vitae ainsi qu'une copie des derniers bulletins scolaires**, à l'adresse aureline.meyer@courtedoux.ch

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de contacter Mme Auréline Meyer par courriel à aureline.meyer@courtedoux.ch ou par téléphone au 032 466 29 10.

Le délai de postulation est **fixé au 1^{er} décembre 2026**.

Fermeture du secrétariat communal le vendredi 16 octobre 2026

Exceptionnellement, le secrétariat communal **sera fermé le vendredi après-midi 16 octobre 2026**. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Fermeture de la déchetterie les 11 et 14 novembre 2026

En raison de la préparation et de la marche de la Saint-Martin, la déchetterie sera exceptionnellement fermée **le mercredi 11 et le samedi 14 novembre 2026**.

Nous vous remercions de votre compréhension.

RacinesCommunes au Comptoir du Jura

RacinesCommune sera l'invité d'honneur du Comptoir du Jura à Delémont du 16 au 25 octobre 2026. Le stand se trouve dans la halle 1, numéro 20, et sera avant tout un lieu de rencontre, d'échange et de convivialité : un espace pour raconter votre commune, partager ce qui vous y attache et contribuer à la réflexion sur l'avenir des communes jurassiennes.

Profitez également de votre passage sur le stand pour tester vos connaissances grâce à un concours consacré aux communes jurassiennes. Et puisqu'il n'y a pas de meilleur moyen de célébrer le Jura qu'avec ce qu'il produit, des prix composés de produits du terroir seront à gagner. Une manière gourmande de partir à la découverte de notre territoire et de celles et ceux qui le font vivre. Que vous soyez incollable sur les communes jurassiennes ou simplement curieux, n'hésitez pas à aller tenter votre chance et échanger autour d'un verre.



Crottins de cheval

Comme le prévoit l'article 51 de la **Loi cantonale sur la construction et l'entretien des routes (LCER)** :

« Celui qui souille une route est tenu de la nettoyer sans délai. Sinon, celui à qui incombe l'entretien pourra faire procéder au nettoyage aux frais de la personne responsable. »

En conséquence, nous prions les cavaliers et les attelers de bien vouloir **ramasser les crottins laissés par leurs chevaux sur les routes, les trottoirs et autres espaces publics**, et ce sans délai.

Ce geste contribue au maintien de la propreté de nos espaces publics et permet à chacune et chacun de profiter de rues propres et agréables.

Nous remercions les personnes concernées pour leur collaboration et leur compréhension.

Rappel aux propriétaires de chiens

Les autorités communales souhaitent rappeler quelques règles importantes concernant la détention et la promenade des chiens.

Les propriétaires sont responsables de leur animal et doivent **pouvoir le maîtriser en tout temps**. Lorsque cela n'est pas possible, le chien doit être tenu en laisse.

Lors des promenades, nous invitons également les propriétaires à veiller à ce que leur chien respecte les espaces privés et les cultures, notamment les jardins et les champs. Ces espaces peuvent être endommagés par le passage des animaux. Les déjections doivent par ailleurs **être systématiquement ramassées**, que ce soit sur les routes, les trottoirs, les chemins ou les autres espaces publics.

Les propriétaires sont également priés de veiller à ce que leur chien **ne cause pas de nuisances pour le voisinage ou pour les autres usagers de l'espace public**, notamment par des aboiements répétés ou un comportement pouvant occasionner des désagréments.

À domicile, il appartient à chaque propriétaire de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de son chien et de son entourage. Les infrastructures destinées à la garde de l'animal, telles que les clôtures, barrières ou portails, doivent être adaptées afin d'éviter toute fuite ou situation dangereuse.

Nous remercions les propriétaires de chiens pour leur attention et leur collaboration, afin que la cohabitation entre les habitants, les animaux et les différents usagers de la commune puisse se dérouler dans le respect de chacun.

Installation de moloks à Courtedoux

La commune de Courtedoux informe la population que le projet d'installation de moloks suit son cours et que le dépôt public est ouvert **jusqu'au 26 octobre 2026**. L'avis de construction a été publié dans le journal officiel du 24 septembre 2026.

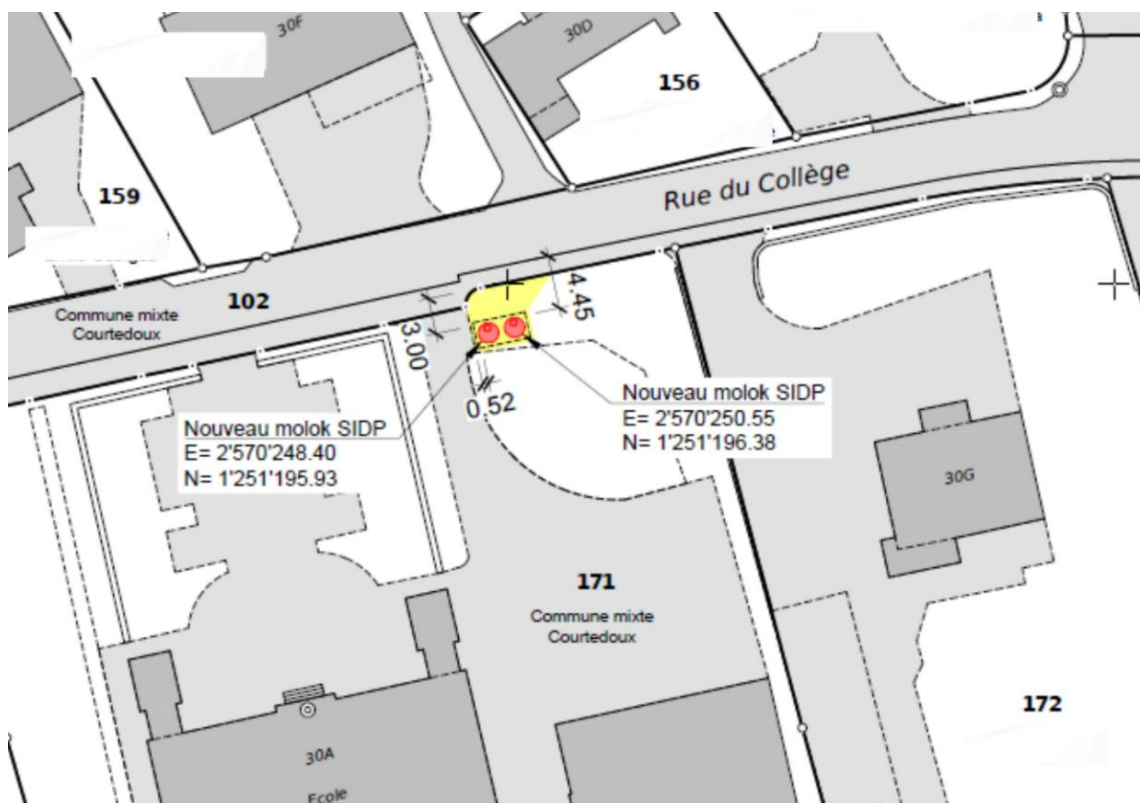
Les moloks seront installés **exclusivement sur des parcelles communales**, à des endroits permettant de faciliter leur accès aux habitants tout en veillant à ne pas gêner le trafic, les accès aux propriétés ou les activités existantes.

La répartition des points de collecte a ainsi été pensée pour offrir une solution **pratique, accessible et cohérente pour l'ensemble de la population**, tout en utilisant au mieux les surfaces communales disponibles.

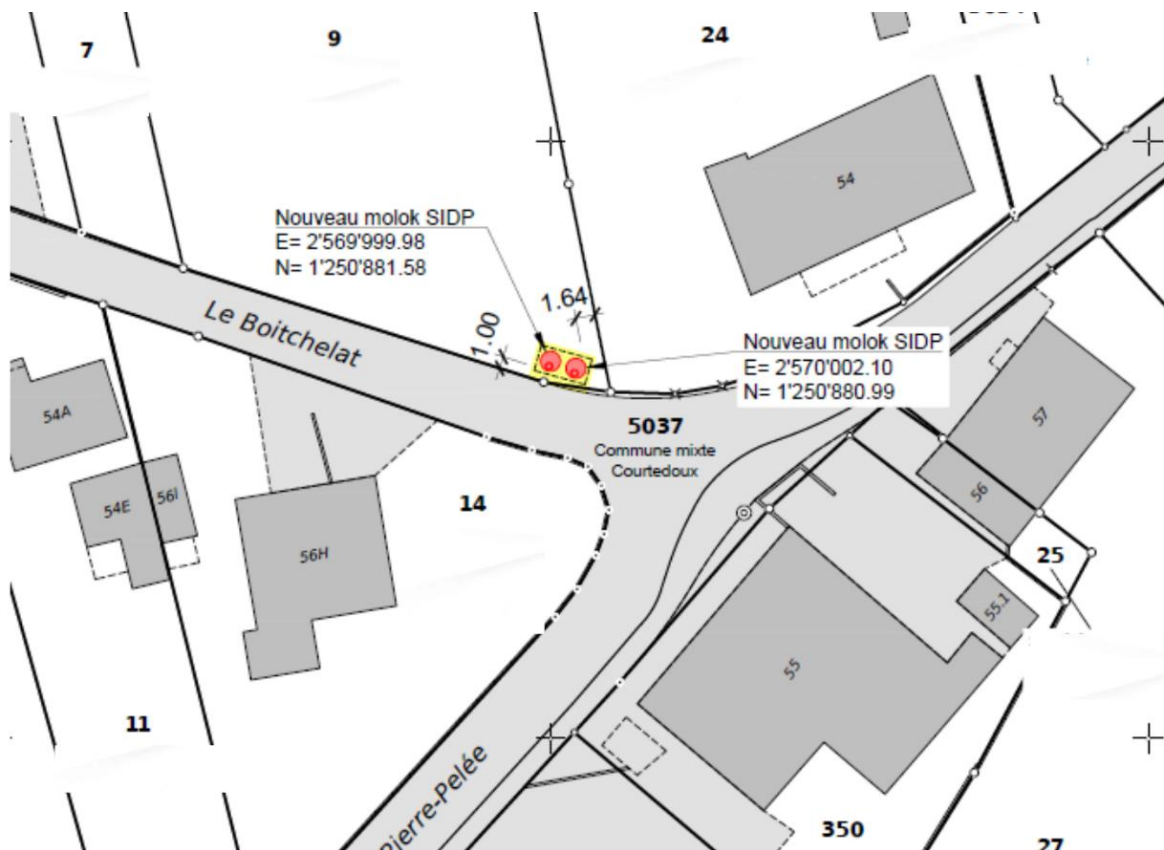
Les plans sont également disponibles à l'Administration communale pour les personnes qui souhaitent les consulter sur place. Il suffit de contacter le secrétariat communal afin de convenir d'une date et d'une heure de rendez-vous.

Nous remercions d'avance la population pour sa collaboration.

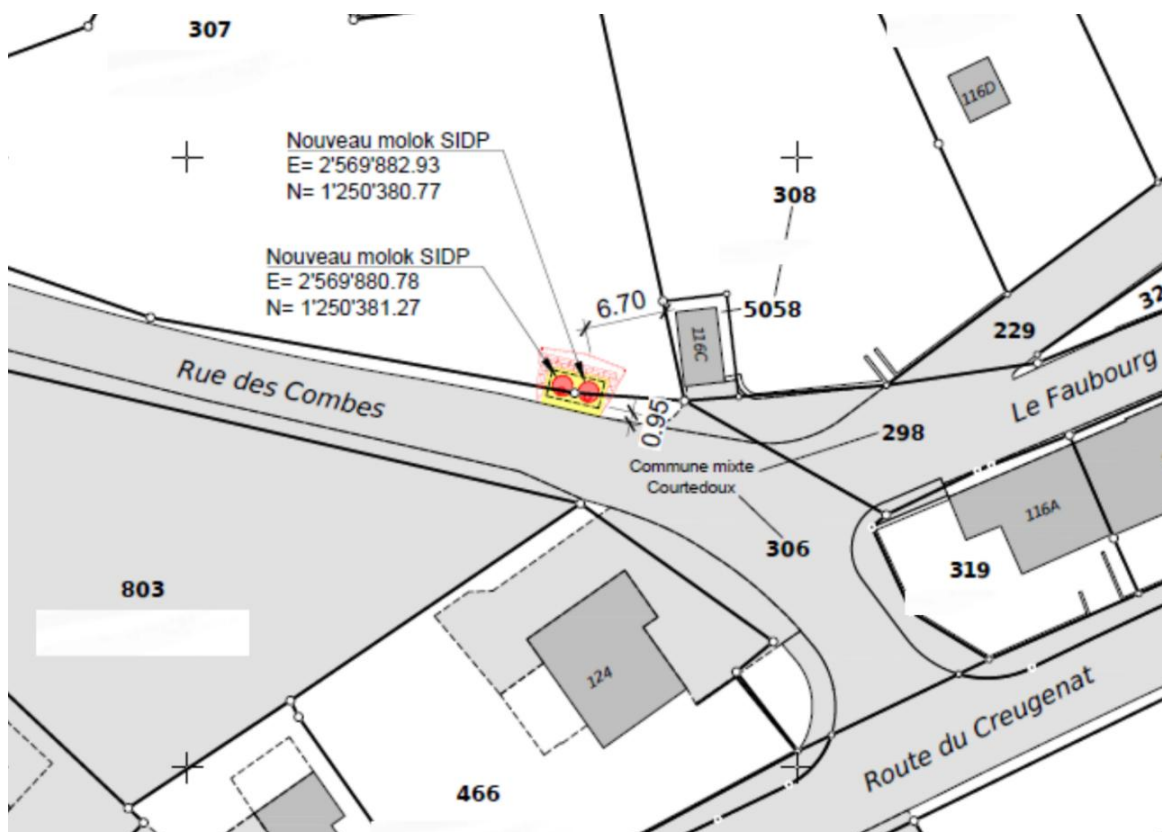
Emplacement 1 : Rue du Collège – parcelle 171



Emplacement 2 : Le Boitchelat – parcelle 9



Emplacement 3 : Rue des Combes – parcelles 306/307



Annonce d'installation solaire

Requérants : **Buchs Emilie et Eray Fabien**
Projet : **Panneaux solaires photovoltaïques**
N° de parcelle : **4833**



DÉCOUVREZ, RENCONTREZ ET ÉCHANGEZ !

Besoin d'un coup de main pour tailler les arbres du verger ? À la recherche d'un covoiturage ou d'une personne pour vous aider à apprendre une nouvelle langue ?

Postez une annonce dans l'espace *Échange et entraide* ! 😊

TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION !



DISPONIBLE SUR IOS
ET ANDROID

VISITEZ LE SITE
INTERNET !



REGION-HAUTEAJOIE.CH

Courtedoux, le 9 octobre 2026

Le Conseil communal